



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024-14 – 07-08

SÉANCE DU 30 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire de la Commune.

Date de convocation: 25 avril 2024

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de voix : 19

- Étaient présents :

Jean-Luc DARMANIN, Maire ;

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, Adjoint ;

André SCHMIDT, Bernard GOMBERT, Monique BEC, Pascal SOUYRIS, Thierry LUCAT, Pierre ROSSIGNOL Martine LAMOUREUX, Pierre BOLLIET,

Conseillers ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Jean FABRE,

Sylvette PIERRON,

Christiane CAMBEFORT,

Agnès CONSTANT,

Élodie PAULS,

Sébastien SOULIER,

Anne THEVENOT.

- Procurations :

Jean FABRE à Jean-Luc DARMANIN,

Sylvette PIERRON à Monique GIBERT,

Christiane CAMBEFORT à Thierry LUCAT,

Agnès CONSTANT à André SCHMIDT,

Élodie PAULS à Fabienne GALVEZ,

Sébastien SOULIER à Pierre BOLLIET,

Anne THEVENOT à Martine LAMOUREUX.

- Secrétaire de séance : Thierry LUCAT

La séance est ouverte à 18H30

Délibération n°2024-14 – 07-08 : Subventions aux associations 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les dossiers de demande de subvention pour l'année 2024 ;

Vu l'avis de la Commission Vie Associative ;

Sur proposition de la Commission Vie Associative :

	VOTEES 2023	SOLLICITEES 2024	PROPOSEES 2024	DELIBERE	VOTE
1-AMICALE LAÏQUE	4000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	UNANIMITE
2-AMICALE PHILATÉLIQUE	300 €	300€	300 €	300 €	UNANIMITE
3-SAPEURS POMPIERS	2500 €	2500 €	2500 €	2 500 €	UNANIMITE
4-A.P.E.L.	400 €	500€	300 €	400 €	MAJORITE
5-ATELIER DES MOÉCRIS	300 €	400 €	300 €	300 €	UNANIMITE
6-COMITE FESTIF	9 000 €	12 500 €	9 000 € (AVEC SECURITE)	9 000 € (AVEC SECURITE)	MAJORITE
7-DIANE DE SAINT-PARGOIRE	400 €	500 €	400 €	400 €	UNANIMITE
8-F.C.S.P.	5 500 €	6500 €	6 000 €	6 000 €	UNANIMITE

Mairie de Saint-Pargoire

Place de l'Hôtel de Ville – 34230 Saint-Pargoire

Tél : 04.67.98.70.01 - Courriel : mairie@ville-saintpargoire.com

	VOTEES 2023	SOLLICITEES 2024	PROPOSEES 2024	DELIBERE	VOTE
9-GROUPEMENT D'ENTRAIDE AGRICOLE	300 €	DEMANDE EN RETARD	300 €	300 €	UNANIMITE
10-HAMEÇON INDÉPENDANT	100 €	PAS DE DEMANDE			
11-HARMONIE DES 2 RIVES	1 400 €	1400 €	1400 €	1400 €	UNANIMITE
12-HONOR FIGHTING	PAS DE DEMANDE	PAS DE DEMANDE			
13-JEUNES SAPEURS POMPIERS	800 €	900 €	900 €	900 €	UNANIMITE
14-JOYEUSE PÉTANQUE/ECOLE PETANQUE	1 000 €	1 500 €	1 000 €	1 000 €	UNANIMITE
15-KEY LAN	300 €	300 €	300 €	300 €	UNANIMITE
16-LA FARIGOULETTE	800 €	1000 €	1 000 €	1 000 €	UNANIMITE
17-LES SENIORS DE LA VALLÉE DORÉE	200 €	200 €	200 €	200 €	UNANIMITE
18-LOISIRS & PARTAGE	100 €	200 €	100 €	100 €	UNANIMITE
19-OEUVRES CATHOLIQUES	500 €	500 €	500 €	500 €	UNANIMITE
20-S.A.L.V.E.	200 €	400 €	200 €	200 €	UNANIMITE
21-SAINT-PARGOIRE JUDO	1 700 €	2 500€	1700 €	1700 €	UNANIMITE
22-SYNDICAT PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	MAJORITE
23-TAEKWONDO COEUR D'HERAULT	500 €	PAS DE DEMANDE			
24-TENNIS CLUB	2 500 €	2500 €	2 500 €	2 500 €	UNANIMITE
25-TOUR D'HORIZON	700 €	800 €	700 €	700 €	UNANIMITE
26-YOGA	250 €	350 €	250 €	250 €	UNANIMITE
O.G.E.C.	400 €	PAS DE DEMANDE			
LA MADELEINE AU THE MATCHA	ACHAT DE FOURNITURES	PAS DE DEMANDE			
LOS CAGAROLAÏRES	1 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	UNANIMITE
TOTAL	35 650 €	42 750 €	37 550 €	37 650 €	

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal :

APPROUVE le tableau de répartition des subventions aux associations au titre de l'exercice 2024 ;

AUTORISE le versement aux associations des subventions présentées.

Le Maire
Jean-Eric DADMANIN

Mairie de Saint-Pargoire
Place de l'Hôtel de Ville - 34230 Saint-Pargoire
Tél : 04.67.98.70.01 - Courriel : mairie@ville.saint-pargoire.fr

